



21 juillet 2015

(15-3732)

Page: 1/1

**PÉROU – DROIT ADDITIONNEL VISANT LES IMPORTATIONS
DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La notification ci-après, datée du 20 juillet 2015 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée aux Membres conformément à l'article 17:5 du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Pérou – Droit additionnel visant les importations de certains produits agricoles*, WT/DS457/AB/R et WT/DS457/AB/R/Add.1. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 16 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément à l'article 17:5 du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends. Il est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Uja Singh Bhatia en qualité de Président de la section, M. Tom Graham et Mme Yuejiao Zhang en qualité de membres.
